VENTES A L'ENCAN

# Jas. A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

920-922 rue Marengo, entre les rues Camp et Magasin,

Sur un terrain de 45 pieds.

MAISON SIMPLE A DEUX ETAGES,

2074 rue Poydras, près de la rue Galvez,

COTTAGE SIMPLE,

2719 rue Decatur,

Près de toutes les Manufactures du Troisième District.

Succession de John Skehan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.—No 93,950

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 10 janvier 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN ET FILLE, Jas A. Brennan, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé du 21 novembre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot ou portion de terre, connu comme un lot demi de terre, situé dans le Sixième District de cette ville anciennement dans le faubourg Est Bouligny, ancienne paroisse Jefferson, dans l'Ilet No 28, lequel est borné par les rues Milan, Camp, Marengo et Magasin, désigné comme lot No 17 et une moitié du lot No 16, sur un plan dressé par Augustus A. Phelps, voyer, daté du 15 février 1849, une copie duquel est déposée en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire, ledit lot et demi ou portion de terre en ceci décrit sont contigus l'un à l'autre et mesurent ensemble quarante-cinq (45') pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur de cent douze (112') pieds entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations comprennent un cottage double 920, 922 rue Marengo, contenant quatre chambres de chaque côté, avec grande cour, sur un côté entouré par des magnifiques residences et tous les agréments.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Poydras, Prieur, Lafayette et Johnson, désigné comme lot No 12 de l'Ilet No 13, ledit lot mesurant trente (30') pieds trois (3') pouces de face à la rue Poydras, trente (30') pieds de la cour dans le fond et quatre vingt-sept (87') pieds neuf (9') pouces et deux lignes (2") sur la ligne de côté le divisant du lot No 13 et quatre-vingt-neuf (89') pieds cinq (5') pouces sur l'autre ligne de côté.

Les améliorations comprennent une maison simple à deux étages, 2074 rue Poydras, comprenant deux chambres à l'étage supérieur et un rez-de-chaussée et chambre dans la cour.

3. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Decatur, Port, St Ferdinand et Chartres, désigné comme lot No 7 de l'Ilet No 2 sur un plan, déposé comme plan No 61 en l'étude de Félix Grima, notaire en cette ville, lequel dit lot de terre mesurant vingt deux (22') pieds, quatre (4') pouces et deux (2") lignes de face à la rue Decatur sur profondeur de soixante douze (72') pieds dix (10') pouces et quatre (4") lignes sur le côté du lot No 6 et de soixante cinq (65') pieds sept (7') pouces et deux (2") lignes sur le côté du lot No 8 avec une profondeur dans le fond de vingt et un (21') pouces (2") pouce et quatre (4") lignes.

Les améliorations comprennent un cottage simple 2719 rue Decatur contenant trois chambres, chambre dans la cour, galerie sur le côté, allée dans le fond près de toutes les améliorations du Troisième District.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer part et les certificats nécessaires requis, aussi pour les recherches de ville et d'Etat. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication. Les taxes de 1911 devant être payées par l'acquéreur. L'acte de vente passe devant Jas J. Wenzlee, notaire.

E. P. Foley, avocat.

8 déc—8 11 15 25—jan 1 8 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE,

2644 rue Quartier, près de la rue Broad.

Contenant Salon, Trois Chambres à Coucher, Chambre à Bain, Salle à Manger, Cuisine, Vestibule, Galerie de côté. Près des Chars de la rue Esplanade, Eglises, Ecoles et Marchés.

Succession de Eugène Quatrevaux.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B—No 94 016.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 10 janvier 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN ET FILLE, Jas A. Brennan, Encanteur, bureau No 733 rue Union, en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. Kastler, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 30 novembre 1910 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine pièce de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, Etat de Louisiane, et les rues St-Philippe et Derbigny, lequel lot commence à une distance de 61 pieds et huit pouces de l'encoignure des avenues Claiborne et Ursulines et mesurant Trente pieds et quatre pouces de face à l'avenue Claiborne, sur une profondeur de Quatre-vingt-cinq pieds, entre lignes parallèles, d'après un devis annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, ancien notaire en cette ville, le 30me jour d'avril 1855, ledit lot étant désigné comme No Trois.

Etant la même propriété que ladite défunte, Mlle Eugénie Crozat a acquise par achat de la People's Homestead Association, par acte pardevant Busière Rouen, notaire en cette ville, daté du 24 avril 1909, enregistré en les Bureaux des transferts, livre 227, folio 130.

Les améliorations consistent d'un cottage double avec plus une chambre de chaque côté cabinets, citernes, etc.

Conditions—Comptant sur adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 14

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

# Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Vente de Propriétés de Valeur Améliorée et Vacante

DANS LE DEUXIEME DISTRICT,

CHARMANT COTTAGE DOUBLE, Nos 2405 et 2407 rue Hôpital, sur un Terrain Mesurant 36 Pieds, 10 Pouces et 7 Lignes, sur 125 Pieds, 9 Pouces de Profondeur.

UN GRAND TERRAIN sur l'Avenue Claiborne, entre les rues St-Philippe et Ursulines, Mesurant 30 Pieds à l'Avenue Claiborne, sur 85 Pieds de Profondeur.

SUCCESSION DE EUGENIE CROZAT.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D. No 93,407.

PAR LOUIS C. SPEAR & Co.—Louis C. Spear, Encanteur — Bureau 825 rue Union, il sera vendu, MERCREDI, le 14 décembre 1910 à midi, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en cour ouverte le 31 octobre 1910, et ledit jugement signé en cour ouverte le 7 novembre 1910, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 204, borné par les avenues Claiborne et Ursulines, et les rues St-Philippe et Derbigny, lequel lot commence à une distance de 61 pieds et huit pouces de l'encoignure des avenues Claiborne et Ursulines et mesurant Trente pieds et quatre pouces de face à l'avenue Claiborne, sur une profondeur de Quatre-vingt-cinq pieds, entre lignes parallèles, d'après un devis annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, ancien notaire en cette ville, le 30me jour d'avril 1855, ledit lot étant désigné comme No Trois.

Etant la même propriété que ladite défunte Mlle Eugénie Crozat a acquise par achat de la People's Homestead Association, par acte pardevant Busière Rouen, notaire en cette ville, date du 28 février 1907, enregistré dans le livre des transferts 212, folio 539.

Les améliorations sur ce terrain consistent en une bâtisse occupée maintenant en dernier comme un "Nickelodeum" et peut être adaptée à n'importe quelle entreprise commerciale.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et connu comme Nos 2405 et 2407 rue Hôpital, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 316, borné par les rues Hôpital, Quartier, Tonti et Rocheblave, mesurant en mesure américaine trente-six pieds, dix pouces et deux lignes de face à la rue Hôpital, la même mesure de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que ladite défunte Mlle Eugénie Crozat a acquise par achat de la People's Homestead Association, par acte pardevant Busière Rouen, notaire en cette ville, daté du 24 avril 1909, enregistré en les Bureaux des transferts, livre 227, folio 130.

Les améliorations consistent d'un cottage double avec plus une chambre de chaque côté cabinets, citernes, etc.

Conditions—Comptant sur adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 14

# Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Peter Tenn.

No 94,735—Cour Civile de District.

JEUDI, le 8 décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Conformément à un ordre de l'Hon la Cour Civile de District rendu dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, le 4 novembre 1910, je vendrai à l'encan et à l'endroit ci-dessus mentionnés, comme suit—

Un certain et de terre ensemble avec toutes les dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No 466, borné par les rues Thalie, Derbigny, Erato et Roman, désigné comme lot No 5 sur un plan par D. N. Brosnan, député-voyer de ville, daté du 4 mars 1896, annexé à un acte de vente par Solomon Reinach à Benjamin N. Rider, passé pardevant Rene Orso, notaire en cette ville, le 28 avril 1898, d'après lequel plan le dit lot mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 121 pieds 4 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles.

Conditions— Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans après la date avec 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. L'acquéreur devant faire un dépôt de 20 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

GEO. ST-PAUL, Encanteur.

Emile Pomie, avocat.

9 nov—9 12 20 27—déc 4 8

# Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriétés du Troisième District.

DEUX TERRAINS

Sur l'avenue des Champs-Elysées,

ET 12 MAISONS

Sur la rue Vertu.

SUCCESSION DE AMBROISE KUHN, Sr

No 94,035—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL.—W. A. Kernaghan, Encanteur— Bureau No 739 rue Carondelet — JEUDI, le 15 décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 7me jour de novembre 1910, et signé le 9me jour de novembre 1910, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

(1) Deux certaines lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par les Nos neuf et dix, dans l'Ilet No 1318, borné par l'avenue Champs-Elysées, les rues Française, Bergerole (autrefois Magistrat) et Rocheblave (autrefois Vertu). Les dits lots sont contigus et mesurent chacun trente-et un pieds cinq pouces et cinq lignes de face à l'avenue Champs Elysées, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent six pieds, six pouces et sept lignes entre lignes parallèles.

(2) Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, située dans le même District et même Ilet que la propriété ci-dessus décrite, mesurant quatre-vingt-cinq pieds et six pouces à la rue Rocheblave (autrefois Vertu), la même largeur dans le fond, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes, et est composée du tout de lots originaux cinq, six et sept.

Lesquels dits lots numéros cinq, six, sept, neuf et dix ont été échetés par ledit défunt Ambroise Kuhn, Sr, pendant la communauté qui existe avec son épouse pré-décédée Sophie Futterer dell'Isola Fourcade, par note passée en l'étude de Félix J. Dreyfous, notaire, le 19 juin 1893, enregistré en le livre des transferts 147, folio 436.

Les améliorations sur la propriété deuxièmement décrite consistent de deux maisons de maisons, une rangée comme par les numéros 2127-2167 rue Vertu et consiste de six maisons ayant deux chambres chacune, une entre rangée immédiatement dans le fond du ci-dessus consistant de six maisons de deux chambres chacune.

Conditions—Comptant. Dix pour cent comptant requis au moment de l'adjudication: l'acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire aux frais de l'acquéreur en des acquéreurs les taxes de 1910 devant être payées par l'acquéreur en les acquéreurs, au dessus et en plus du prix de l'adjudication.

Auxoc:

W. S. Parkerson,
Sterling Parkerson,
F. J. Dreyfous,
H. D. De ziger.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 15

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Edward John Hugo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 93,962, Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Augusta W. A. Hugo, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Louis E. Alba, avocat. 8déc—3 7 12

VENTES A L'ENCAN

# Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

Successions de Henry Donnenfelser et Mme Elizabeth Meyer, son épouse.

Nos 93 061—94 240 consolidée—Cour Civile de District—Division B.

AU PLUS HAUT ENCHÉRISSEUR

Le contenu de la résidence élégamment meublée.

No 3424 RUE CONSTANCE,

Entre l'avenue Louisiana et la rue Delachaise

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd, Leonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 8 décembre 1910 à 11 heures a. m., sur les lieux, No 3424 rue Constance, il sera vendu à l'enchère publique au plus haut et dernier enchérisseur en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte à la Nouvelle-Orléans, Etat, le 29me jour d'octobre 1910, et le jugement lu et signé en cour ouverte le 26me jour d'octobre 1910, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée les meubles suivants, à savoir:

Excellent piano, ameublement de salon, élégant ameublement de chambre à coucher, bureau, lavabo, armoires, tables, tapis, descente de lits, "Hat Rack", bibliothèque, stove à gaz glacière, chaises, berceuses, "secrétis", fauteuils, lingerie, ustensiles de cuisine, garde-manger tabourets, tableaux, etc., etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd, Encanteurs.

Robert O'Connor, avocat pour le demandeur.

McCloskey & Benedict, avocats pour le défendeur.

27 nov—27—déc 4 8

Succession de Mary Davis, épouse de Thomas Lewis.

No 84,301 - Cour Civile de District, Division E.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

No 2107 rue Ste-Anne, entre les rues Galvez et Johnson.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd, Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 5 janvier 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé du 29 novembre 1910, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances y appartenant, droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Ste Anne, Johnson, Domaine et Galvez, désigné par le No quatre-vingt neuf (89) sur un plan par E. Brugier, ancien notaire de cette ville, daté le 26 juillet 1836 et déposé en l'étude de L. Ferrand, ancien notaire, en cette ville, ledit lot mesurant en mesure française trente (30) pieds de face à la rue Ste Anne, sur quatre-vingt dix (90) pieds de profondeur. Les améliorations portent le No municipal 2107 rue Ste Anne, et comprennent un cottage simple en briques couvertes ardoises et petit "shop" sur le côté, contenant 4 chambres, "shop", citerne, hangar, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles par la propriété pour l'année 1910, l'acte de vente pardevant Carl G. Fredrichs, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Encanteurs.

4 déc—4 11 18 25—jan 1 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Melvina County et sa.

No 92,006—Cour Civile de District, Div. C.

## La Propriété du Cinquième District qui s'améliore

332 avenue Sidwell, entre les avenues Brooklyn et Tâche, Cottage Simple.

419-21 rue Diana entre Numes et Tâche, Cottage Double.

1012 rue Verret entre Dianne et Newton, Cottage Simple.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd, Léonard L. Stern encanteur — JEUDI, le 29 décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 16 novembre 1910 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre, avec les droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans la ville d'Algier, maintenant le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet No 57 borné par les rues Jackson, Monroe Market et Madison, désigné par le No 15 dudit Ilet et mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ladite propriété consistant en un cottage simple couvert en bardeaux, retiré de la banquette et contenant galerie, 4 chambres, etc., et portant le No municipal 3312 avenue Sidell.

2. Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet No 187 et mesurant les rues Decatur, De Armas, Franklin et Monroe, désigné par le No 5 et mesurant 30 pieds de face à la rue Decatur (maintenant rue Diana) sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles plus ou moins, la propriété ci-dessus est connue par les Nos municipaux 419-21 rue Diana et comprenant un cottage double couvert en bardeaux, comprenant de chaque côté 2 chambres et galerie.

3. Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet No 46 borné par les rues Verret, Newton, Decatur et Franklin, désigné par le No 8 et mesurant en mesure française 30 pieds 5 pouces et 8 lignes de face à la rue Verret sur une profondeur de 108 pieds 9 pouces et 10 lignes le divisant du lot No 9, et 108 pieds 6 pouces et 9 lignes sur la ligne le divisant dans le fond des lots 4, 5, 6 et 7 et 30 pieds 1 ligne en largeur dans le fond.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an en deux ans, à l'option de l'acquéreur. La portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets. et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus de son enchère les taxes d'Etat de 1910. L'acte de vente pardevant Rene Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd, Encanteurs.

4 déc—4 11 18 25—jan 1 5

# Garland Wolfe & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOSEPH CATALANO.

COTTAGE DOUBLE 716-18 RUE EGANIA

Nouveau "Shop" avec Plancher en Ciment, rue Royal, coin Egania.

Terrain bien bâti, rue Chartres, entre Toulouse et Conti.

Vente MARDI, le 13 décembre 1910.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dossier No 93,908, signé le 9 novembre 1910 par l'Hon E. K. Skinner, juge, j'offrirai en vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, à midi, le 13 Décembre 1910, les propriétés foncières ci-après décrites, à savoir—

1° Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 195, borné par les rues Egania, Lisardi, Royale et Dauphine, désignés par les numéros un, deux et trois, mesurant ensemble cent soixante pieds sur la rue Egania sur quatre vingt-seize pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, et désigné comme lot No 2, de l'Ilet No 218, borné par les rues Royale, Forstall, Chartres et Lisardi et mesurant vingt-six pieds quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Chartres sur cent vingt pieds huit pouces et une ligne entre lignes parallèles, lequel dit lot de terre devant être pris à une distance de vingt six pieds quatre pouces et quatre lignes de l'encoignure des rues Chartres et Forstall.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an et deux ans, à l'option de l'acquéreur en des acquéreurs; la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, à leurs propres ordre et par eux endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, dix pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur ou porteurs des dits billets. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1910, non-dues et en plus du prix de l'adjudication, et de payer les frais de tous actes nécessaires pour les ventes respectives, et déposer dix pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Les actes de ventes pardevant John E. Upton, notaire aux frais de l'acquéreur.

GARLAND WOLFE, Encanteur.

624 rue Commune.

H. E. Upton, avocat.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 13

VENTES A L'ENCAN

# I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE

TROIS COTTAGES SIMPLES

Au plus fort enchérisseur sans limite et réserve.

1515-17 rue Marigny, entre Claiborne et Robertson comprenant 4 chambres de chaque côté toutes plâtrées, portes à coulisse etc. loué $20 par mois

2334-6 rue Bourbon, entre Derbigny et Claiborne, comprenant 2 chambres et cabinet de chaque côté, et ré, avec grande cour sur le devant loué $12 par mois

1242-44 avenue St-Bernard, entre St-Claude et Marais comprenant 3 chambres et 2 cabinets de chaque côté, loué $14 par mois.

A l'encan JEUDI, le 8 décembre 1910, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi

Conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans No 94,246 dans l'affaire de la succession de Mary E. Healy, et d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Div C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 92,573 dans l'affaire de la succession de Margaret Pendergast, les deux ordres datés du 4 novembre 1910 je procéderai de vendre à l'encan JEUDI le 8 décembre 1910, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre A de l'Ilet borné par les rues Bourbon, Roman, Derbigny et St Antoine, ou le devis privé marqué J enregistré d'après lequel devis ledit lot mesure dix neuf pieds six pouces de face à la rue Bourbon sur cent vingt-deux pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant payer les taxes dues et exigibles en 1910 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et devant payer pour l'acte de vente parlevant B. J. Daly, notaire, 10 0/0 de dépôt requis au moment de l'adjudication

A. D. Danziger, B. J. Daly avocats.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 15

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un grand assortiment de meubles de maison, etc., Piano, Graphophone, Machine à Coudre, etc., etc.

Mlle Mary A. Williams vs Mme E. M. Rasdolph, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 95,242. En vertu d'un ordre de vente daté du 29 novembre 1910, à moi adressé par l'Honorable la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique aux lieux ci-après décrits, LUNDI, le 12 décembre 1910, à 10 30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 816 rue St Joseph:

Le contenu entier des dits lieux, consistant d'un grand assortiment de meuble de maison consistant d'un ameublement de salon ameublement de chambre à coucher, installations, tapis, nattes, ameublement de salle à manger, réfrigérateur, ustensiles de cuisine, choses diverses, etc. le tout d'après l'inventaire enregistré.

Aussi un piano, un graphophone Columbia et rouleaux, une machine à coudre Singer, évantails électriques

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Frank W. Hart, avocat pour la demanderesse.

30 nov—30—déc 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Cinquième District.

Formant le coin des rues Homer et Franklin (dans l'Ilet borné par les rues Jackson et Verret).

Bâtisses portant le No Municipal No 500 rue Homer.

F. D. Charbonnet Jr vs Henry Saliba

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 95,070 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 janvier 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1 Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 12 de l'Ilet No 41, maintenant No 149, borné par les rues Homer, Franklin, Jackson et Verret, d'après un plan dressé par J. A. D'Hemecourt, le 10 septembre 1846, et déposé en l'étude de H. P. Caire, ancien notaire en cette ville, comme plan No 195, livre des plans No 2 bis, lequel lot mesure, en mesure française, trente pieds de face à la rue Homer sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les droits, voies, privilèges, et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, ledit lot désigné par le No 13 de l'Ilet No 41 maintenant No 149 borné par les rues Homer, Franklin, Jackson et Verret d'après un plan dressé par J. A. D'Hemecourt le 10 septembre 1846 et déposé en l'étude de H. P. Caire, ancien notaire en cette ville, comme plan 195 du livre des plans No 2 bis, lequel lot de terre mesure en mesure Française trente pieds de face à la rue Homer sur cent vingt pieds de profondeur et façade sur la rue Franklin entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Ubas F. Claiborne, avocat pour le demandeur.

2 déc—2 9 16 23 30—jan 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriétés de valeurs améliorées du Sixième et Septième Districts.

1° Formant l'encoignure des rues Calhoun et Howard (dans l'Ilet borné par la rue St. Liberté et l'avenue Henry Clay).

2° Trois lots dans l'Ilet borné par les rues Pritchard, Hamilton, Laurel Grove et Apricots.

Johnston Armstrong vs Mme Sarah S. Huffman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 89,514—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 décembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1) Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de Louisiane, dans l'Ilet borné par les rues Calhoun, Howard, St. Liberté et l'avenue Henry Clay, ledit lot est désigné par le No 11 sur un devis par C. Milo Williams, député voyer de ville, daté du 3 janvier 1898, ledit lot formant l'encoignure des rues Calhoun et Howard et ayant une façade de vingt neuf pieds, onze pouces et cinq lignes à la rue Calhoun, une largeur de vingt-neuf pieds quatre pouces et six lignes dans le fond sur une profondeur à la ligne de côté le divisant du lot 12 de cent trente-six pieds, six pouces et trois lignes.

2) Les lots 1, 2, 3, 4, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 23 de l'Ilet 404 du Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Pritchard, Hamilton, Laurel Grove et Apricot; les lots 1 à 4 inclusivement mesurent chacun trente pieds de face à la rue Apricot sur une profondeur de cent vingt pieds. Le lot No 1 forme le coin des rues Apricot et Hamilton. Les lots 13 à 20, les deux inclusivement, sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Pritchard sur cent vingt pieds de profondeur, le lot No 13 formant le coin des rues Pritchard et Laurel Grove. Le lot No 23 mesure trente pieds de face à la rue Hamilton sur cent quinze pieds de profondeur

Etant la même propriété acquise par Mme S. S. Huffman, par partage entre elle et les héritiers de John E. Huffman, décédé, homologué par jugement dans la succession de John E. Huffman, décédé, No 78,347 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu par l'Hon. F. D. King, juge, le 17 mai 1910 et signé le 23 mai 1910.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

W. W. Wall, avocat pour le demandeur.

18 nov—18 19 25—déc 2 9 16 21 23

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John W. Schoenermann

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 95,356 — Division D — Attendu que Christian A. Schoenermann a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John W. Schoenermann, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier — B. B. Howard, avocat.

8 déc—8 12 17

Succession de Albert E. Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 78,760—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par la Hibernia Bank & Trust Co., exécutrice testamentaire du dit de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—

8 déc—8 12 17

Succession de Mme Hettie A. Withers, épouse de Thomas L. Macon, S

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 71,211 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Hettie Withers Macon, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—

8 déc—8 12 17

Succession de Mme Pierce Mouchon

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 95,147—Division E — Attendu que Mme Kate Kraing Burke, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme